

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la
Communauté en exercice :
39
EFFECTIF LEGAL : 39

Certifié affiché à la porte
de la Maison de la
Communauté
Le 07.07.2026
Convocation faite
Le 23.06.2026

**Délibération
N°2026-06-143**

**Approbation de la mise
à jour du règlement
intérieur des services
(annexe)**

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le mardi trente juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT (à partir du point n°2026-06-111), Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT (à partir du point n°2026-06-115 au point n°2026-06-139), M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2026-06-112 puis à partir du point n°2026-06-134), Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Olivier DIEUDONNÉ, Mmes Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, M. Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, MM. Christophe LEONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (jusqu'au point n°2026-06-110), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT (excusée jusqu'au point n°2026-06-114, pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-140), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-113 jusqu'au point n°2026-06-133), M. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Mme Marion JACQUEMIN (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2015-09-189 du 30 septembre 2015, approuvant le Règlement intérieur de fonctionnement des services de la Communauté, après avis favorable du Comité technique du 16 juillet 2015, et entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération n°2016-06-139 du 21 juin 2026, approuvant des modifications à ce règlement intérieur des services,

Vu la délibération n°2023-09-174 relative aux régimes des autorisations spéciales d'absence (ASA) pour événements familiaux,

Vu la délibération n°2025-06-130 du 03 juin 2025 mettant à jour le règlement du temps de travail des services de la Communauté,

Considérant la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur,

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du 23 juin 2026,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la mise à jour du règlement intérieur des services comme ci-annexé,

* **décide** de le rendre applicable à compter du 6 juillet 2026.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.14 17:38:37 +0200
Ref:11381818-17184363-1-D
Signature numérique
le Président